

MANUEL DE L'UTILISATEUR

SYSTÈME DE CLIMATISATION ET THERMOPOMPE BIBLOC EXTÉRIEUR À CAPACITÉ VARIABLE

MODÈLES : CAPACITÉ VARIABLE



TABLE DES MATIÈRES

COORDONNÉES	1	CONSERVATION DE LA FRAÎCHEUR	3
SÉCURITÉ	1	ENTRETIEN DU SYSTÈME	3
COMMENT FONCTIONNE VOTRE SYSTÈME	1	ENTRETIEN DU SERPENTIN	3
CYCLE DE CLIMATISATION	1	APPELS DE SERVICE	3
CYCLE DE CHAUFFAGE (THERMOPOMPES)	1	ENTRETIEN DES FILTRES	4
RÉGLAGE DU THERMOSTAT	1	DÉGAGEMENT	4
THERMOSTAT	2	À PROPOS DES PIÈCES	4
VOTRE CLÉ POUR LE CONFORT	2	GARANTIE PROLONGÉE	4
ÉCRAN D'ACCUEIL	2	À FAIRE ET À NE PAS FAIRE	4
ÉCRAN D'ACCUEIL SECONDAIRE	2	CARACTÉRISTIQUES DES THERMOPOMPES	4
ÉCRAN D'ÉTAT DU RÉSEAU WI-FI	2	UNE CHALEUR CONSTANTE	4
MISE EN SERVICE	2	ÉCOULEMENT DE L'EAU	4
PANNE DE COURANT	3	DÉGIVRAGE DU SERPENTIN EXTÉRIEUR	4
THERMOSTAT Hx™	3	GARANTIE LIMITÉE	5
POUR MAXIMISER L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT	3		
CONSERVATION DE LA CHALEUR	3		

COORDONNÉES

- Accédez au site Web www.york.com, puis cliquez sur « Communiquez avec nous » et suivez les instructions.
- Communiquez avec nous par la poste :

Produits unitaires Johnson Controls
Relations grand public
5005 York Drive
Norman, OK 73069

Le fabricant recommande à l'utilisateur de lire ce manuel et de le conserver pour référence ultérieure.

SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

Ce produit doit être installé et entretenu par un installateur qualifié ou par une entreprise de services. Une mauvaise installation, de mauvais réglages, des modifications inappropriées ou un entretien inadéquat peuvent causer des blessures ou des dommages matériels.

COMMENT FONCTIONNE VOTRE SYSTÈME

CYCLE DE CLIMATISATION

Si votre main est humide et que vous soufflez dessus, vous avez une sensation de froid parce qu'une partie de l'humidité se transforme en vapeur. Ce processus requiert de la chaleur. La chaleur est prélevée de votre main, c'est pourquoi cette dernière semble froide.

C'est ce phénomène qui se produit dans un climatiseur. Pendant le cycle de climatisation, votre système retire la chaleur et l'humidité de votre maison et transfère cette chaleur dans l'air extérieur.

CYCLE DE CHAUFFAGE (THERMOPOMPES)

Pendant le cycle de chauffage, votre système retire la chaleur et l'humidité de l'air extérieur et transfère cette chaleur dans votre maison. C'est possible parce que même l'air extérieur à -18 °C (0 °F) contient une grande quantité de chaleur. Rappelez-vous que votre thermopompe ne génère pas beaucoup de chaleur ; elle transfère simplement celle-ci d'un endroit à un autre.

Fonctionnement du système

Votre thermostat permet de régler directement le niveau de confort dans votre maison et à distance à l'aide d'un dispositif intelligent. NE faites PAS passer rapidement votre thermostat de « ON » [allumé] à « OFF » [éteint] ou de « HEAT » [chaleur] à « COOL » [froid]. Cela pourrait endommager votre équipement. Laissez toujours s'écouler au moins 5 minutes avant de passer d'un mode à l'autre.

RÉGLAGE DU THERMOSTAT

⚠ ATTENTION

L'alimentation principale du système doit être maintenue à « ON » [allumé] en permanence pour éviter des dommages au compresseur de l'unité extérieure. Si nécessaire, utilisez l'interrupteur de commande du thermostat pour faire passer le système à « OFF » [éteint]. S'il arrive que l'alimentation soit débranchée ou interrompue pendant 8 heures ou plus, n'essayez PAS de redémarrer le système avant que 8 heures ne se soient écoulées après le rétablissement de l'alimentation dans l'unité extérieure. Si de la chaleur est requise durant cette période de 8 heures, utilisez un chauffage d'appoint.

THERMOSTAT

VOTRE CLÉ POUR LE CONFORT

Il suffit de toucher un écran ou de faire glisser les options d'une application pour avoir le plein contrôle du thermostat à écran tactile. Les alertes en temps réel, les modes à la maison ou à l'extérieur, la création d'un calendrier et les paramètres exclusifs de chauffage et refroidissement rapides offrent des avantages réels qui sont tous disponibles dans votre maison ou de presque n'importe où dans le monde avec votre dispositif intelligent, le thermostat Hx^{MC} et une connexion Internet. Les mises à jour automatiques sans fil assurent un fonctionnement efficace et fiable.

Système de commande tactile intuitif

L'écran tactile capacitif discret de 2,8 pouces comporte une interface hexagonale exclusive et facile à utiliser.

Le plein contrôle à la maison ou à l'extérieur avec un appareil intelligent.

Téléchargez l'application Thermostat Hx^{MC} pour votre dispositif iOS ou Android et commandez votre système de la maison ou de l'extérieur au moyen d'un réseau Wi-Fi®, 3G ou 4G de presque n'importe où dans le monde avec un accès à Internet.

Un système toujours à jour.

Les systèmes installés et connectés à un réseau Wi-Fi® reçoivent automatiquement les dernières mises à jour logicielles.

Accès facile avec les modes à la maison ou à l'extérieur.

Les modes prédéfinis donnent un accès rapide à d'autres paramètres.

Point de consigne de chauffage maximal – Choisissez le point de consigne de chauffage maximal disponible.

Point de consigne de refroidissement minimal – Choisissez le point de consigne de refroidissement minimal disponible.

Reportez-vous au manuel de l'utilisateur du thermostat pour plus de détails.

ÉCRAN D'ACCUEIL

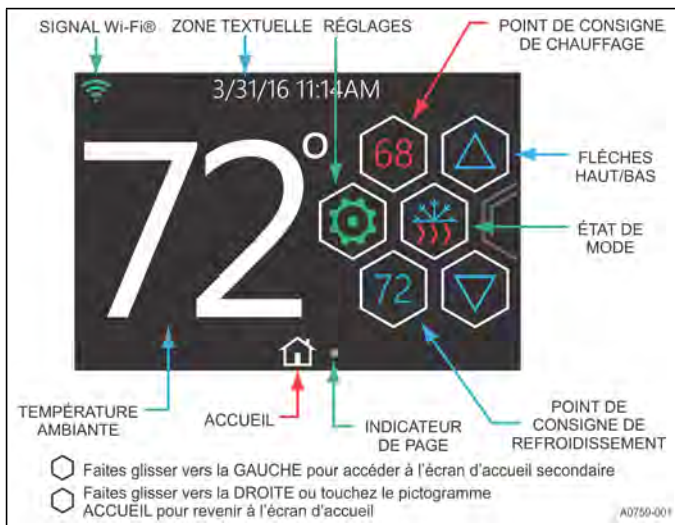


FIGURE 1 : Écran d'accueil

ÉCRAN D'ACCUEIL SECONDAIRE

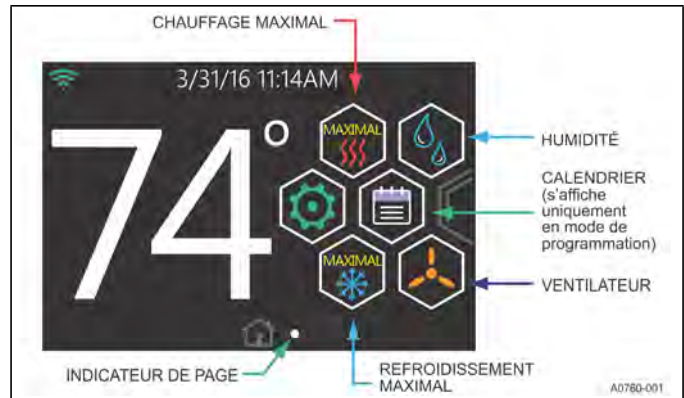


FIGURE 2 : Écran d'accueil secondaire (faites glisser vers la droite pour afficher)

ÉCRAN D'ÉTAT DU RÉSEAU WI-FI

L'écran d'état sans fil apparaît lorsque l'on sélectionne le pictogramme d'intensité de signal Wi-Fi® dans la zone textuelle. Cet écran fournit des informations de connectivité Wi-Fi®.

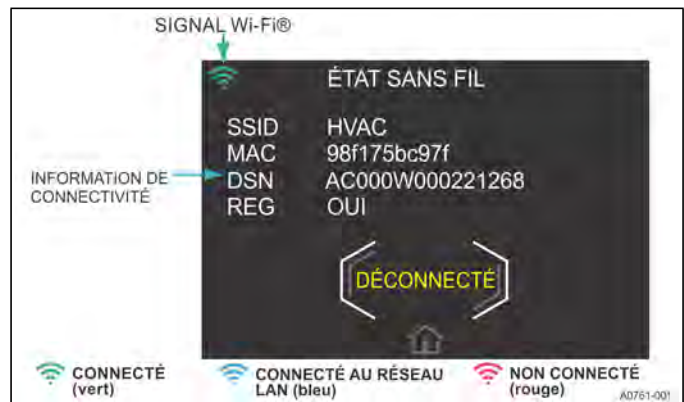


FIGURE 3 : Écran d'état du réseau Wi-Fi

AVIS

Pour connaître toutes les fonctionnalités du thermostat, reportez-vous au Guide de référence rapide du propriétaire et de l'installateur situé dans le boîtier du thermostat.

MISE EN SERVICE

Pour que le système donne un rendement maximal avec un minimum d'entretien, les conditions minimales et maximales de fonctionnement doivent être respectées.

TABLEAU 1 : Limitations des applications¹

Modèle	Température de l'air au serpentier extérieur, °F				Température de l'air au serpentier intérieur, °F			
	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
Tous les inverseurs (climatisation et thermo-pompe)	35	-5	125	75	57	50	72	80

¹ L'utilisation en dessous de ces températures est permise pendant une courte période, pendant le réchauffement matinal.

Si l'alimentation principale des modules intérieur et extérieur est coupée. Mettez le système en fonction comme suit :

1. Mode d'activation.
2. Réglez les commandes à la température souhaitée sur votre thermostat.

CLIMATISATION – Plus le réglage est élevé, plus la consommation d'énergie est faible. Les lignes directrices fédérales recommandent un réglage à 25 °C (78 °F).

CHAUFFAGE – Plus le réglage est bas, plus la consommation d'énergie est faible. Les lignes directrices fédérales recommandent un réglage à 18 °C (65 °F) ou moins.

AVIS

Si la température de chauffage et la température de climatisation ont des réglages séparés, assurez-vous de faire les deux réglages.

3. Sélectionnez et réglez le mode de fonctionnement du ventilateur désiré.

PANNE DE COURANT

Lorsque l'alimentation est rétablie après une panne de secteur, le système reprend automatiquement son fonctionnement en utilisant les points de consigne mémorisés au moment de la panne.

Si des accidents, des tempêtes de vent, etc., perturbent l'alimentation électrique de votre maison, mettez le thermostat à la position « OFF » [éteint].

THERMOSTAT Hx™

Une fois programmé, ce thermostat électronique informatisé fonctionne automatiquement pour commander le système comme suit : Lorsque la température à l'intérieur s'élève au-dessus du niveau de réglage de la climatisation, l'unité à l'extérieur se met en marche et le ventilateur à l'intérieur fait circuler l'air refroidi et filtré. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du niveau sélectionné, le système s'éteint. Le ventilateur intérieur s'éteindra ou fonctionnera en continu, selon votre choix de réglage de l'interrupteur du ventilateur. Lorsque la température à l'intérieur descend en dessous du réglage du chauffage, le système de chauffage se met en marche et le ventilateur à l'intérieur fait circuler l'air chauffé et filtré. Lorsque la température à l'intérieur atteint le niveau de réglage sélectionné, le système s'éteint. Le ventilateur intérieur s'éteindra ou fonctionnera en continu, selon votre choix de réglage de l'interrupteur du ventilateur.

POUR MAXIMISER L'EFFICACITÉ DU FONCTIONNEMENT

CONSERVATION DE LA CHALEUR

Pour un fonctionnement plus efficace, gardez les fenêtres et les portes fermées tout au long de l'année. Des fenêtres et des portes gardées fermées contribuent à isoler votre maison de la chaleur et du froid, en plus d'empêcher la poussière, le pollen et le bruit d'y entrer.

En gardant les rideaux fermés pendant la nuit, en maintenant la trappe de la cheminée fermée lorsque le foyer n'est pas utilisé et en utilisant les ventilateurs d'évacuation de l'air uniquement lorsque c'est nécessaire, vous pourrez plus facilement conserver l'air chaud fourni par votre système.

Placez les lampes, téléviseurs ou autres sources de chaleur loin du thermostat. Le thermostat détectera cette chaleur supplémentaire et ne sera pas en mesure de maintenir la température intérieure au niveau de confort souhaité.

CONSERVATION DE LA FRAÎCHEUR

Pour rafraîchir confortablement votre maison, votre climatiseur doit en évacuer la chaleur et l'humidité. N'éteignez pas votre système même si vous vous absentez toute la journée. La plupart du temps, il est normal que cet appareil fonctionne en continu de sorte à assurer le confort de votre maison.

Gardez les fenêtres fermées après le coucher du soleil. Bien que la température extérieure pendant la nuit puisse être inférieure à la température intérieure, l'air est généralement chargé d'humidité, laquelle est absorbée par les meubles, les tapis et les tissus. Cette humidité doit être évacuée lorsque vous remettez votre système en marche.

Plus la température extérieure est élevée, plus la charge est grande sur votre système. Alors, ne vous alarmez pas lorsque votre système continue à fonctionner après le coucher du soleil par une chaude journée. La chaleur s'accumule dans vos murs extérieurs durant la journée et continue à se répandre dans votre maison pendant plusieurs heures après le coucher du soleil.

Utilisez votre ventilateur de cuisine lorsque vous cuisinez. Un seul rond de poêle allumé à température élevée nécessite une grande quantité d'énergie pour la climatisation. Allumez votre ventilateur de salle de bains lorsque vous prenez une douche pour évacuer l'humidité. Cependant, les ventilateurs d'évacuation de l'air ne doivent pas fonctionner trop longtemps. Leur fonctionnement diminue l'efficacité du système en évacuant l'air déjà conditionné.

Vous pouvez également aider votre système pendant l'été en fermant les rideaux ou les stores et en abaissant les auvents sur les fenêtres exposées aux rayons directs du soleil.

ENTRETIEN DU SYSTÈME

Il est fortement recommandé de faire faire un entretien préventif périodique standard sur cet équipement. La personne qui connaît le mieux l'équipement de votre système de climatisation et de chauffage est le détaillant qui vous l'a vendu. Le détaillant peut s'assurer que votre programme d'entretien respecte les conditions de la garantie. Il peut maximiser l'efficacité de l'équipement et procéder à l'entretien de votre appareil selon les directives prescrites par le gouvernement fédéral en ce qui concerne le rejet illégal de fluides frigorigènes dans l'atmosphère.

ENTRETIEN DU SERPENTIN

Gardez l'unité extérieure exempte de végétation, de résidus de tonte de gazon, de feuilles, de papiers, et de toute autre matière qui pourrait gêner la circulation de l'air d'entrée et de sortie autour de l'appareil. Vous pouvez nettoyer le serpentin à l'aspirateur pour retirer tous les débris logés entre les ailettes. Si le serpentin devient excessivement sale, mettez l'interrupteur principal sur « OFF » [éteint] et lavez le serpentin avec votre tuyau d'arrosage. Évitez de mouiller le moteur du ventilateur et le boîtier de commande. Évacuez la saleté sur le plateau de la base après avoir nettoyé le serpentin.

APPELS DE SERVICE

Il y a certains cas où l'utilisateur peut éviter de faire des appels de service. Si l'appareil cesse de fonctionner correctement, vérifiez les points suivants avant d'appeler votre détaillant :

1. Filtre sale dans la section intérieure.
2. Blocage de feuilles ou de débris dans la section extérieure. Éliminez le problème, éteignez le thermostat pendant 10 secondes et essayez de le mettre en marche. Attendez 5 minutes. Si le système ne démarre pas, appelez votre détaillant.

▲ AVERTISSEMENT

Votre système contient un réfrigérant R-410A sans danger pour l'environnement, qui fonctionne à des pressions élevées. Vous courez un danger si vous tentez de réparer votre appareil. Veuillez communiquer avec votre détaillant local.

ENTRETIEN DES FILTRES

Inspectez le ou les filtres à air au moins une fois par mois. S'ils sont sales, lavez les filtres réutilisables avec un détergent doux en suivant les recommandations du fabricant. Remplacez les filtres jetables par des filtres neufs. Installez les filtres propres en plaçant la flèche de « débit d'air » dans la même direction que le débit d'air dans votre conduit. Les filtres doivent être nettoyés pour garantir une efficacité maximale et une circulation d'air adéquate.

DÉGAGEMENT

Le dégagement minimal du module extérieur indiqué ci-dessous doit être maintenu dans l'éventualité où une terrasse ou des améliorations sont réalisées autour du module extérieur.

- Dégagement de 25 cm (10 po) pour la zone du serpent
- Dégagement de 122 cm (48 po) au-dessus de l'appareil
- Dégagement minimum de 46 cm à 61 cm (18 po à 24 po) pour l'accès au panneau de distribution, selon le modèle. Consultez le manuel d'installation pour obtenir plus de détails.
- Dégagement de 61 cm (24 po) entre les unités

À PROPOS DES PIÈCES

Les pièces de rechange sont vendues chez votre entrepreneur ou détaillant local.

GARANTIE PROLONGÉE

Des forfaits de garantie spéciaux (appelés York Care Performance Promise) sont offerts par l'intermédiaire de votre entrepreneur. Ces forfaits réduisent le coût potentiel des appels de service qui suivent la première année de fonctionnement de votre système de climatisation (ou de chauffage et climatisation).

À FAIRE ET À NE PAS FAIRE

À NE PAS FAIRE : Ne soyez pas un frénétique du thermostat. Le fait de modifier le réglage de votre thermostat n'accéléra pas le chauffage ni la climatisation. Réglez le thermostat sur une température de confort et n'y touchez plus.

À NE PAS FAIRE : N'entravez pas la circulation de l'air. Des meubles, des tapis et d'autres éléments placés de telle manière qu'ils gênent les événements d'aération obligeront votre système à fonctionner plus longtemps pour qu'un niveau de température confortable soit atteint. Cela demandera une quantité plus grande d'énergie, ce qui signifie des frais plus élevés pour vous.

À NE PAS FAIRE : Ne placez pas de lampes ni d'autres appareils produisant de la chaleur (radios, téléviseurs, appareils de chauffage, etc.) près de votre thermostat. La chaleur émanant de ces appareils donnera à votre thermostat une mauvaise lecture de la température ambiante.

À FAIRE : Sélectionnez un réglage de thermostat confortable, mais gardez à l'esprit que la modération dans la sélection de la température vous permettra d'économiser de l'énergie.

À FAIRE : Allumez votre ventilateur de cuisine lorsque vous cuisinez et votre ventilateur de salle de bains lorsque vous prenez votre douche. Assurez-vous également que votre sècheuse est correctement ventilée. Si ces éléments sont négligés, des conditions de chaleur élevée et d'humidité excessive peuvent être créées, ce qui entraînera un fonctionnement prolongé de votre système de climatisation.

À FAIRE : Abaissez votre thermostat de quelques degrés en dessous de la température normale plusieurs heures avant de recevoir un grand groupe de personnes dans une zone relativement exigüe. Les gens dégagent une quantité considérable de chaleur et d'humidité dans un endroit fermé.

À FAIRE : Gardez les rideaux et les stores vénitiens fermés si possible. Ces éléments procurent une isolation contre la perte ou le gain de chaleur.

À FAIRE : Faites appel à un technicien qualifié pour effectuer l'entretien ou les réglages sur votre système. Il a été formé en vue d'effectuer cet entretien.

CARACTÉRISTIQUES DES THERMOPOMPES UNE CHALEUR CONSTANTE

La température d'air d'admission des thermopompes est plus basse que celle des appareils de chauffage. La pratique courante consistant à construire des appareils de chauffage surdimensionnés contribue à un fonctionnement de type éteint-allumé assorti de brefs jets d'air chaud soufflé. Le système de thermopompe est d'une dimension plus appropriée aux besoins de chauffage de votre maison. La chaleur est fournie à une température plus basse sur une période de temps plus longue pour produire une chaleur plus constante, et cela peut vous donner l'impression que votre système ne s'arrête jamais de fonctionner.

ÉCOULEMENT DE L'EAU

Durant le cycle de chauffage par temps doux, vous pouvez remarquer que de l'eau s'écoule du serpent de l'unité à l'extérieur. L'humidité de l'air se condense sur la surface extérieure du serpent, où elle s'accumule et s'écoule. Inutile de vous alarmer, votre unité ne fuit pas!

DÉGIVRAGE DU SERPENTIN EXTÉRIEUR

Sous certaines conditions extérieures (température basse, taux d'humidité élevé), du givre peut s'accumuler sur le serpent de l'unité à l'extérieur. Afin de maintenir l'efficacité de chauffage, le système se dégivre automatiquement. Il est normal que de la vapeur s'élève de l'unité à l'extérieur et cela témoigne du bon fonctionnement de l'appareil. Le nuage de vapeur ne durera que quelques minutes. Lorsque le cycle de dégivrage est terminé, le système passe automatiquement en mode de chauffage. Le chauffage auxiliaire est alimenté automatiquement pour assurer votre confort pendant le dégivrage.

Garantie limitée

Systèmes de climatisation et de thermopompe blocs résidentiels communicants à capacité variable

MODALITÉS DE LA GARANTIE : Johnson Controls Unitary Products (ci-après appelé la « Société ») garantit que ce produit est exempt de tout défaut de matériaux ou de fabrication sous des conditions normales d'utilisation et d'entretien et, à son gré, réparera ou remplacera toute pièce défectueuse sans frais, sous réserve des exclusions indiquées ci-dessous, qui prouvent que ces défauts existent, selon les conditions énoncées dans la présente garantie. La Société se réserve le droit, à sa seule discrétion, de fournir un appareil de remplacement au lieu de pièces de réparation et, dans ce cas, la période de garantie pour le remplacement de l'appareil sera limitée à la durée restante de la garantie d'origine. La Société peut également, à son gré, offrir d'accorder une indemnité correspondant au coût de remplacement de l'appareil et applicable à l'achat d'un nouvel appareil commercialisé par la Société. Le montant exact de l'indemnité est déterminé à la discrétion de la Société, selon les conditions du marché, mais en aucun cas cette indemnité ne dépassera trente (30) % du prix de détail original de l'appareil, à l'exception des éléments tels que les coûts d'installation, le câblage, la tuyauterie et les conduits d'air. La période de garantie pour la réparation et le remplacement de pièces ou de l'appareil prévus par les présentes ne pourra se prolonger au-delà de la période de garantie mentionnée ci-dessous. La Société ne saurait être tenue responsable aux termes de la présente entente de l'installation, de l'entretien, de la livraison, de la manutention ou d'autres frais ou dépenses, sauf indication contraire spécifiée dans ce document.

La présente garantie couvre uniquement l'équipement décrit par le numéro de modèle du produit et le numéro de série de l'unité figurant sur l'équipement ou énuméré sur la carte d'enregistrement de la garantie, et s'applique uniquement aux produits installés aux États-Unis, au Canada ou à Puerto Rico. La présente garantie sera annulée si le numéro de série a été modifié, abîmé, rendu illisible ou retiré du produit. La présente garantie ne s'applique qu'à l'acheteur initial et n'est pas transférable. Pour que cette garantie s'applique, le produit doit être installé conformément aux stipulations et aux recommandations de la Société, et conformément à tous les codes locaux, provinciaux et nationaux ; et le produit ou la résidence ne doivent pas être déplacés du lieu d'installation d'origine. Cette garantie ne s'applique pas à une unité vendue sur Internet, par téléphone ou par un autre moyen électronique, à moins que le détaillant qui achète ou vend une unité sur Internet, par téléphone ou par un autre moyen électronique installe également l'unité. En l'absence d'une carte d'enregistrement de la garantie, la période couverte par la garantie commence au moment où la Société expédie le produit. Si vous ignorez la date d'entrée en vigueur de la garantie, veuillez communiquer avec la Société au 877 874 7378 ou par l'intermédiaire du site Web www.upgproductregistration.com.

POUR L'ENREGISTREMENT DU PRODUIT : Pour votre avantage et votre protection, enregistrez votre produit auprès de la Société rapidement après l'installation. Cet enregistrement amorcera la période couverte par la garantie et nous permettra de communiquer avec vous si cela s'avère nécessaire. Vous pouvez enregistrer votre produit en ligne au www.upgproductregistration.com ou en retournant la carte d'enregistrement de la garantie qui se trouve au verso de cette pochette.

Numéros du système AHRI :		
Composant du système	Numéro de modèle	Numéro de série
Unité extérieure		
Modules intérieurs		
Commande du système		

Date d'installation :

Détaillant qui fait l'installation :

Numéro de certification de formation du détaillant :

POUR LA GARANTIE DE RÉPARATION OU D'ENTRETIEN : Dès la découverte d'un problème, avisez votre détaillant ou installateur, ou un concessionnaire participant, de préférence par écrit. Assurez-vous d'inclure le numéro de modèle du produit, le numéro de série de l'unité, la date de l'installation et une description du problème. Vous pouvez trouver le nom du détaillant ou de l'installateur dans cette page ou sur l'équipement, et vous pouvez localiser les détaillants participants en ligne sur le site Web www.yorkupg.com.

Si vous ne recevez pas de réponse du détaillant dans un délai raisonnable, avisez la Société à l'adresse : Johnson Controls Unitary Products, Consumer Relations, 5005 York Drive, Norman, OK 73069, États-Unis, ou par téléphone au numéro 877 874-7378. Tous les services de réparation et d'entretien sous garantie seront effectués pendant les heures normales d'ouverture, du lundi au vendredi, entre 9 h et 17 h. Les demandes d'entretien envoyées à la Société sans une communication préalable avec le détaillant seront renvoyées à un détaillant participant. Étant donné que ce processus requiert du temps, il serait dans l'intérêt supérieur du consommateur de communiquer directement avec un détaillant.

PÉRIODE COUVERTE PAR LA GARANTIE : La période couverte par la garantie en années, selon la pièce, est indiquée dans le tableau ci-dessous.

Pour que la garantie soit valide, ces appareils de conception à capacité variable doivent être installés en tant que systèmes complets, y compris le thermostat Hx^{MC} communicant et l'appareil de traitement de l'air communicant à vitesse variable, l'appareil de chauffage et le serpentín, ou l'appareil de traitement de l'air modulaire et le serpentín avec le détendeur EEV installé en usine. **La Société recommande fortement qu'une fiche de mise en service soit présentée au moment de l'enregistrement de la garantie.**

COMPOSANT DU SYSTÈME	COMPRESSEUR	PIÈCES
Modules extérieurs YXV, YZV	10 ans ou à vie [†]	5 ou 10 ans [†]
Modules intérieurs AVV ou MC avec détendeur EEV installé en usine	—	5 ou 10 ans [†]

REMARQUES :

Pour être admissible à la † garantie prolongée de 10 ans sur les pièces ou à la †† garantie à vie sur le compresseur, l'appareil doit être enregistré en ligne sur le site www.upgproductregistration.com dans les 90 jours qui suivent la date de l'installation pour des appareils de remplacement ou dans les 90 jours qui suivent la date de la vente pour la construction de nouvelles habitations. Dans certains États ou certaines provinces, l'enregistrement n'est pas nécessaire, mais une preuve d'installation est requise.

ENTRETIEN : La Société recommande fortement qu'un entretien préventif périodique régulier soit effectué sur cet équipement. La personne qui connaît le mieux l'équipement de votre système de climatisation et de chauffage est un détaillant participant. Le détaillant participant peut s'assurer que votre programme d'entretien remplit les conditions de la « garantie de la Société » ; il peut maximiser l'efficacité de l'équipement ; et procéder à l'entretien de votre appareil selon les directives prescrites en ce qui concerne le rejet illégal de fluides frigorigènes dans l'atmosphère.

EXCLUSIONS : Cette garantie ne couvre pas ce qui suit :

1. Les frais d'expédition, de main-d'œuvre ou de matériel ni les dommages résultant du transport, de l'installation ou de l'entretien.
2. Les dommages ou les réparations nécessaires par suite d'une mauvaise manipulation, d'une mauvaise installation, d'une mauvaise application, d'une utilisation abusive, d'un entretien inadéquat, d'une modification non autorisée ou d'une utilisation inadéquate du système.
3. Les dommages ou la défaillance causés lors de la mise en marche du système et résultant d'une tension électrique inadéquate, de fusibles grillés, de disjoncteurs ouverts, d'une insuffisance ou d'une interruption du service électrique ou de l'alimentation en carburant.
4. Les fusibles, qu'ils soient internes ou externes au produit.
5. La main-d'œuvre ou les autres frais encourus pour diagnostiquer, réparer, retirer, installer, livrer, entretenir ou manutentionner des pièces défectueuses ou des pièces de rechange.
6. Les produits retirés de leur emplacement d'origine à des fins de réinstallation.
7. Les dommages causés par un accident, un abus, un incendie, une inondation, une modification ou un cas de force majeure.
8. Les dommages causés par l'utilisation du produit dans un environnement corrosif.
9. Les dommages résultant du défaut de procéder à un entretien normal, comme il est indiqué dans les instructions d'installation et d'entretien ou dans le guide d'utilisation.
10. Le nettoyage ou le remplacement des filtres, des buses ou des orifices.
11. Les dommages résultant d'un fonctionnement avec un apport insuffisant d'air ou d'eau ; les dommages résultant du défaut de nettoyer correctement et régulièrement le côté air et/ou eau du condenseur et de l'évaporateur.
12. Les dommages résultant de : (I) la congélation de l'eau du condenseur ou du condensat ; (II) un apport d'eau insuffisant ou interrompu ; (III) l'utilisation d'une eau corrosive ; (IV) l'encrassement ou une restriction du circuit de l'eau par des corps étrangers ou d'autres causes.
13. Les dommages causés par des pièces, des composants ou des accessoires non conformes qui ne conviennent pas à une utilisation dans l'unité ou avec l'unité. Pour obtenir la liste des pièces qui sont reconnues comme étant compatibles, veuillez consulter la liste de pièces de rechange de l'équipement ; communiquez un détaillant participant ou composez le 1-877-874-7378.
14. Les coûts de l'électricité ou du carburant, ou les augmentations de coût de l'électricité et du carburant, pour quelque raison que ce soit, y compris l'utilisation supplémentaire ou inhabituelle d'un chauffage électrique d'appoint.

La présente garantie prévaut sur toute autre garantie expresse. Toutes les garanties implicites, y compris la garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, sont limitées à la durée réelle de la période couverte par la garantie applicable à la pièce. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion de garanties implicites ; ainsi, l'exclusion ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. De plus, certains États ou certaines provinces ne permettent pas de limitations quant à la durée des garanties implicites, de sorte que les limitations indiquées ci-dessus peuvent ne pas s'appliquer à vous. En aucun cas, que ce soit en raison de violation de garantie ou de contrat, d'un acte dommageable (y compris la négligence), d'une responsabilité stricte, ou autrement, la Société ne sera tenue responsable de dommages spéciaux, accessoires ou consécutifs ni de dépenses, y compris, mais sans s'y limiter, de la perte de jouissance de l'équipement ou du matériel connexe, de la perte de revenus ou de profits, du coût d'un appareil de remplacement, ou du coût du carburant ou de l'électricité.

Les limitations ci-dessus doivent être à l'avantage des fournisseurs et des sous-traitants de la Société. Les limitations des dommages indirects indiquées ci-dessus ne s'appliquent pas aux blessures causées à des personnes dans le cas de biens de consommation. La Société n'assume ni n'autorise aucune personne à assumer pour la Société aucune autre responsabilité pour la vente de ce produit. Certains États ou certaines provinces ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, de sorte que la limitation ci-dessus peut ne pas s'appliquer à vous. Cette garantie vous confère des droits précis. Il est possible que vous disposiez également d'autres droits qui varient d'un État ou d'une province à l'autre.